



CARRIERE DE RENNES-SUR-LOUE (25)

- Demande de renouvellement et approfondissement d'une carrière à ciel ouvert pour la production de granulats

Demande d'examen au Cas-par-Cas

Perception visuelle du projet



Sciences Environnement

Ce dossier a été réalisé par :

Sciences Environnement

Agence de Besançon
6, Boulevard Diderot
25000 BESANCON
Tél. 03.81.53.02.60



Sciences Environnement

Pour le compte de :

CARRIERE DE LA LOUE

La grande plaine sous Chainée
25440 RENNES-SUR-LOUE



Personnel ayant participé à l'étude :

PERSONNEL DE SCIENCES ENVIRONNEMENT	QUALIFICATION	DOMAINE D'INTERVENTION
Paul VANÇON	<i>Ingénieur Chargé d'Etudes – Secteur Carrière Énergie Industrie à Sciences Environnement depuis 2020</i>	Rédaction du dossier de Cas-par-Cas

1.1. Contexte paysager local

La carrière de Rennes-sur-Loue prend place au sein de l'unité paysagère dite de la Bordure Jurassienne qui, de manière générale, souligne nettement toute la retombée septentrionale de l'arc jurassien.

Formés de plusieurs chaînons parallèles bien distincts à l'ouest, ces alignements, en obliquant vers le nord-est, se resserrent sur la Vallée du Doubs qu'ils canalisent imparfaitement. Ensuite, à partir de Roche-lès-Clerval, avec une direction est franche, il ne subsiste plus qu'une seule échine montagneuse, le Lomont. Bien que la bordure intègre une partie majeure de la Vallée du Doubs et de l'axe de développement qu'elle peut en principe offrir, l'humanisation des paysages est relativement faible en raison des contraintes liées à l'encaissement de la vallée. En effet, même au niveau de Besançon, le développement urbain s'est déporté vers l'extérieur de la zone, là où la boucle du Doubs s'échappe du faisceau. A l'amont et l'aval de la ville, dès que la rivière regagne son cadre montagneux, « la nature » prend une part essentielle dans la construction des paysages. La voie ferrée longeant la route et la voie fluviale fait à peine diversion dans un contexte « sauvage » où les villages restent espacés les uns des autres. Baume-les-Dames a mis à profit un site de confluence là où les versants desserrent quelque peu leur étreinte autour du Doubs. Les nombreuses friches industrielles (Clerval, Baume-les-Dames, Deluz, Laissey) témoignent d'industries actives au début du siècle et aujourd'hui éteintes.

Le secteur d'étude s'inscrit plus précisément au sein de la sous-unité paysagère dite du Faisceau de Quingey, qui représente la partie sud-ouest de l'unité paysagère de la Bordure Jurassienne sur le département du Doubs (entre une ligne Arc-et-Senans/By et Vorges-les-Pins).

En prenant une direction méridienne franche, cette extrémité doubienne de la Bordure Jurassienne se complique de plusieurs chaînons et dépressions parallèles relativement amples. Cet ensemble intègre le faisceau de Quingey qui se termine un peu plus au sud, dans le département du Jura, avec le Mont Poupet (855 m).

Les trois sous-ensembles de cette entité sont facilement identifiables. Entre Quingey et Rennes-sur-Loue, la vallée est asymétrique, bien cadrée par les anticlinaux tendus et parallèles du faisceau, dont la hauteur s'échelonne entre 250 et 580 m. La rive droite, de faible largeur, est dégagée. La rive gauche, sur laquelle la carrière s'inscrit, est beaucoup plus large, ascendante et mouvementée, et comprend de nombreux boisements linéaires et bosquets. Ensuite, la Loue s'ouvre un passage vers le Val d'Amour, en franchissant les chaînons du relief entre Rennes-sur-Loue et Champagne-sur-Loue. Le large fond de vallée consacré aux prairies et aux cultures dégage la vue qui porte sur l'enfilade des versants et des crêtes boisées encadrantes.

Dans ce contexte, le fond de vallée et le cours de la rivière sont largement accessibles au regard et forment des éléments structurants forts du paysage.

Organisés en ensembles resserrés et homogènes, les villages s'implantent sur les contreforts des reliefs, aux points de passages naturels. Villages vigneron jusqu'au XIXe siècle (Buffard en est l'exemple type), ils en présentent les signes distinctifs, très peu altérés : maisons hautes et resserrées, rues et ruelles étroites, en pente, forte présence de la pierre, murs et murets de pierres sèches. De nombreuses maisons bourgeoises et châteaux (à Arc-et-Senans, château de Roche XIII^e-XVIII^e siècle, château d'Arc XVIII^e siècle, inscrits), donnent à ce paysage soigné un attrait incontestable, malgré la disparition de la vigne. Quingey, chef-lieu de canton, bourg rural fortifié au XIIe siècle, occupe le point de passage sur la Loue en direction du sud. Ses très beaux bâtiments anciens montrent la richesse passée (château Calixte II du XIIIe siècle, inscrit). Quelques vestiges d'industries implantées dès le Moyen-Âge au bord de la rivière, subsistent encore. La Loue et ses berges, le barrage, le pont, sont site inscrit. Cette sous-unité comprend également un édifice architectural majeur : la Saline d'Arc-et-Senans, produit d'une des périodes les plus illustres de l'architecture française. A la fin du XVIIIe siècle, le célèbre architecte Claude Nicolas Ledoux plante la Saline à Arc, en utilisant l'eau salée provenant de Salins-les-Bains par une canalisation longue de 21 km. Ce projet d'urbanisme rationnel, organisé en demi-cercle à partir de la maison du directeur. Il est aujourd'hui classé patrimoine mondial de l'UNESCO.

1.2. Bassin visuel

Le bassin visuel est une unité spatiale relativement fermée où le regard d'un individu est circonscrit dans des limites constantes, quel que soit l'endroit du bassin où se trouve l'individu. Ces limites sont de plusieurs ordres :

- Ligne de crête ;
- Rupture de pente ;
- Boisements et haies ;
- Constructions.

Il peut exister également des communications d'un bassin visuel à l'autre (couloirs visuels).

La carrière de Rennes-sur-Loue prend place sur le coteau oriental de la vallée de la Loue. Le bassin visuel est conditionné par le relief du secteur d'étude et les boisements voisins de la carrière.

Il est important de préciser que depuis la partie « basse » de la carrière, la végétation bloque le champ de vision dans toutes les directions, sauf rares échappées visuelles (vues n°1 à 6 en figures 33, 34 et 35 en pages 62 à 64).

En revanche depuis la partie « haute » (front de taille supérieur) le regard passe outre cette barrière immédiate pour donner le bassin visuel décrit ci-après :

- Du Nord au Sud-Ouest de la carrière (entre les communes de Lombard et de Rennes-sur-Loue) le bassin visuel est circonscrit à la vallée de la Loue et ne s'étend pas au-delà du coteau ouest. Il a une extension variable, allant d'environ 2,5 km vers l'Ouest, à environ 10 km vers le Nord (vues n°7 et 8) ;
- Au sud-ouest, la Loue s'est frayé un passage dans le relief, ce qui permet une échappée visuelle en direction de la commune de Mouchard. Celle-ci est légèrement visible en arrière-plan. Au-delà ne peuvent être perçus que des reliefs boisés, jusqu'à environ 12 km de distance (vue n°9) ;
- Du Sud-Sud-Ouest au Sud-Ouest, le regard bute sur les reliefs boisés délimitant le sud de la vallée. Notons que le Mont Begon (à environ 9 km de l'emprise d'autorisation) est identifiable en arrière-plan ;
- Toute extension du bassin visuel vers la moitié est du secteur d'étude est impossible en raison de la présence de végétation proche et du relief, et ce quelle que soit la position de l'observateur au sein de l'exploitation. En limite orientale d'emprise d'autorisation le bassin englobera un tronçon de route départementale D3, mais ne pourra aller au-delà (vue n°10).

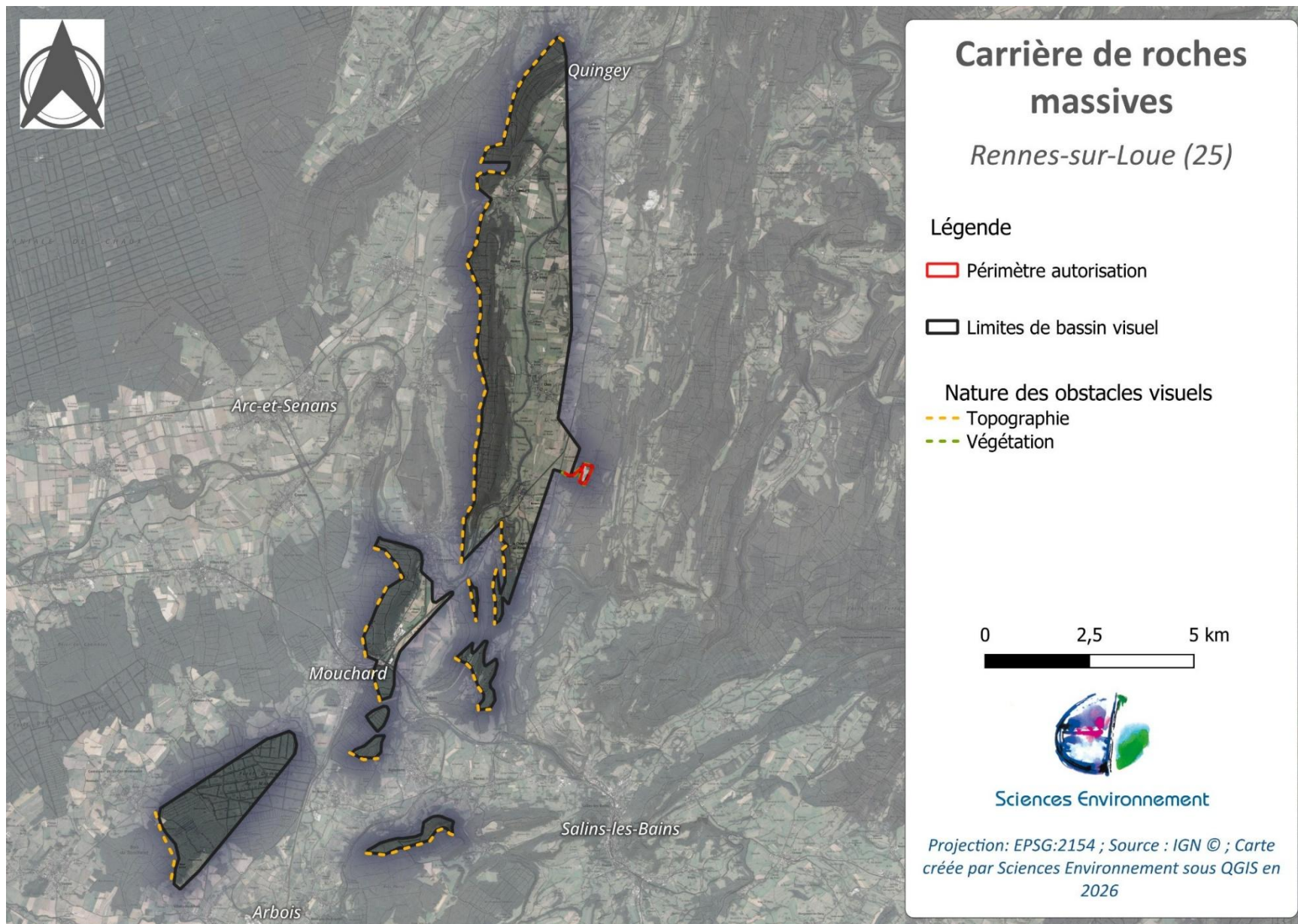


Figure 1 : Bassin visuel du site d'étude

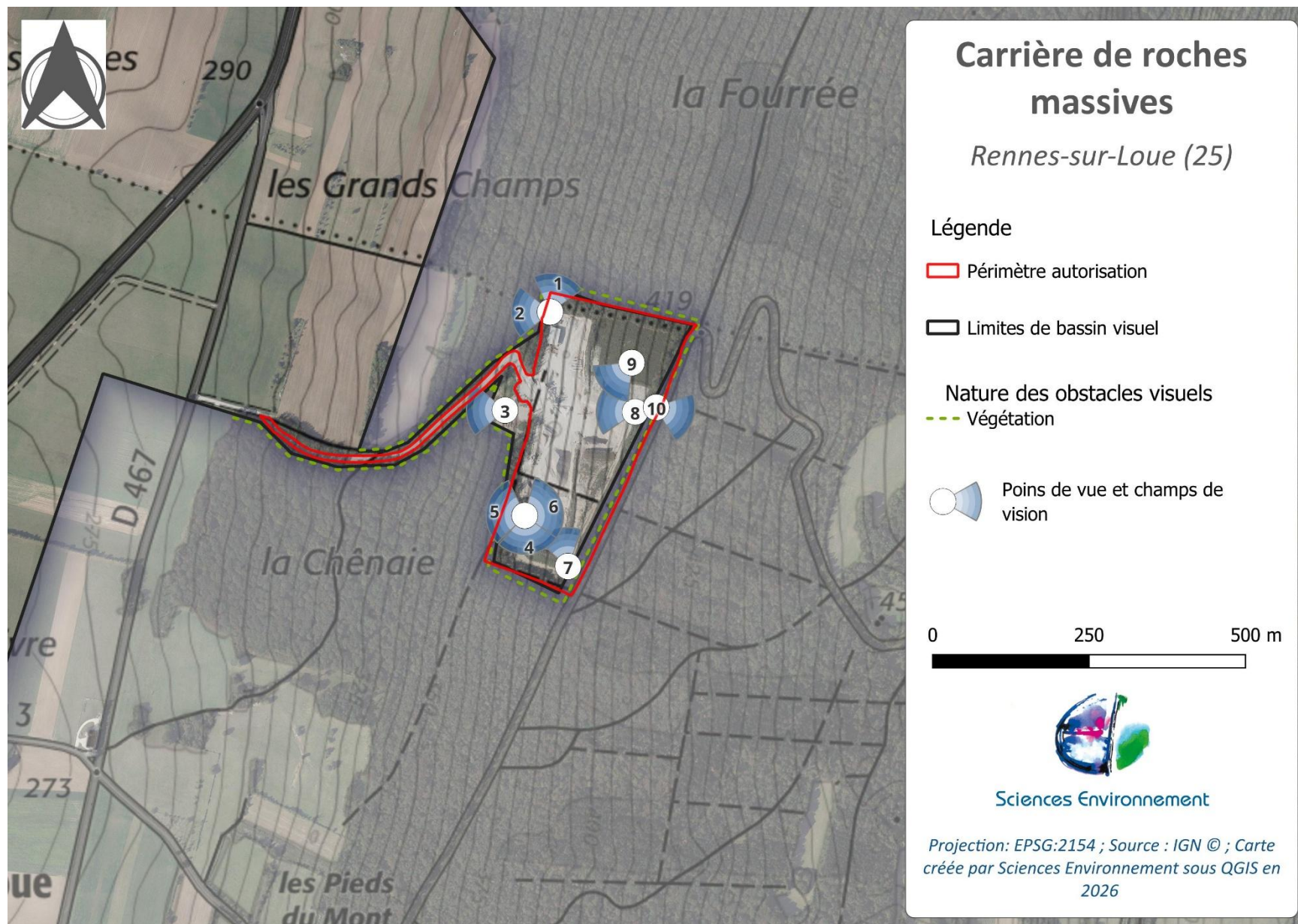


Figure 2 : Bassin visuel du site d'étude et localisation des vues n°1 à 10



Figure 3 : Vues depuis le site d'étude – Planche photographique n°1



Figure 4 : Vues depuis le site d'étude – Planche photographique n°2



Figure 5 : Vues depuis le site d'étude – Planche photographique n°3

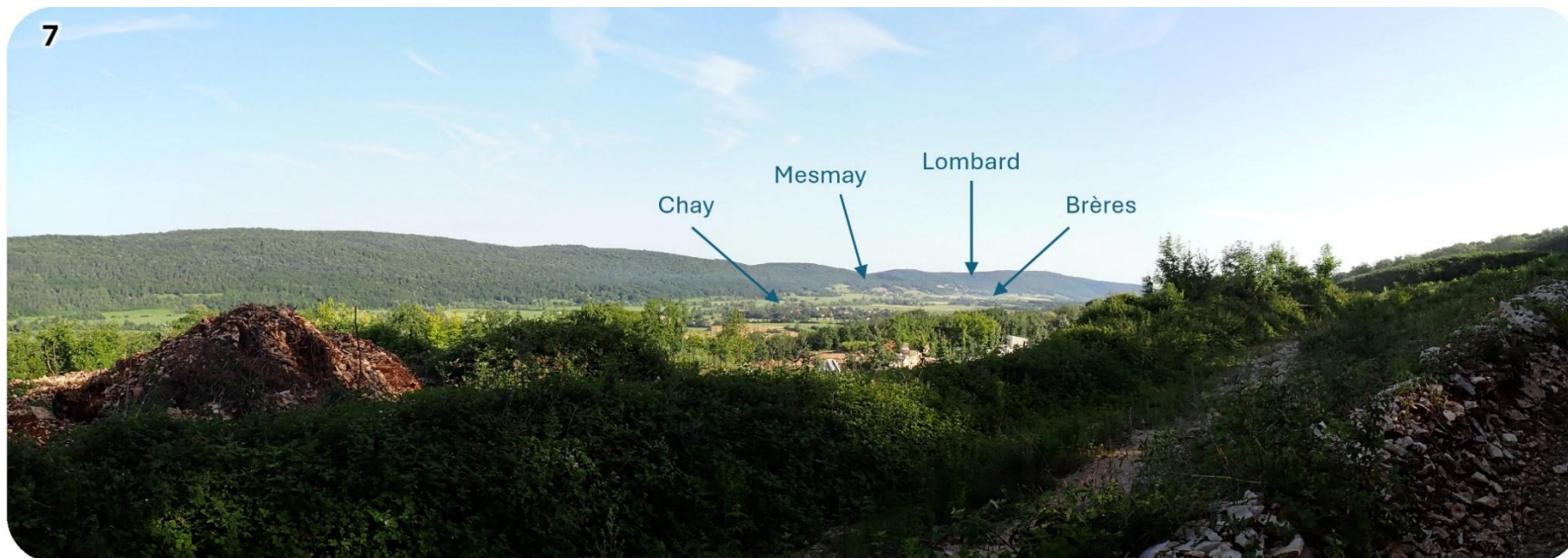


Figure 6 : Vues depuis le site d'étude – Planche photographique n°4



Figure 7 : Vues depuis le site d'étude – Planche photographique n°5

1.3. Perception visuelle

La carrière de Rennes-sur-Loue est située à l'ouest du département du Doubs, dans un secteur correspondant à l'unité paysagère de la Bordure Jurassienne, et plus précisément au sein de la sous-unité paysagère dite du Faisceau de Quingey. Localement le relief forme plusieurs chaînons et dépressions parallèles relativement amples. La carrière prend place sur la rive gauche d'une vallée bien délimitée par deux anticlinaux

Alors que le fond de la vallée est relativement ouvert et est facilement accessible au regard, les flancs de celle-ci sont souvent recouverts de forêts. En particulier celui de la rive gauche, sur lequel prend place la carrière. Cette dernière est ainsi entourée de boisements.

Une modélisation de l'impact visuel de l'emprise d'extension sollicitée a été réalisée à partir de données issues des bases de données CORINE LAND COVER 2018® et RGE ALTI 5m® fournie par l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN) (figures 8 et Erreur ! Source du renvoi introuvable.). Cette modélisation consiste à définir le niveau de perception du site d'extension dans son environnement après la prise en compte des caractéristiques topographique du secteur *via* un modèle numérique de terrain (MNT) et des potentielles « barrières visuelles » limitant sa visibilité (zones végétalisées). Cette approche permet d'obtenir un aperçu de l'impact visuel de l'activité concernée. Notons toutefois que cette modélisation reste majorante pour le projet car ne pouvant prendre en compte la totalité des barrières visuelles du secteur (en l'occurrence, la base de données CORINE LAND COVER 2018 ne tient pas compte des zones arborées de petites dimensions et les éléments bâtis n'ont pas été intégrés à ce modèle) ainsi que la diminution de sa visibilité avec la distance. En résulte ainsi une simulation des zones potentielles à partir desquelles le site d'étude serait visible.

La lecture de la modélisation se fait en prenant compte d'une part les zones de visibilité, et d'autre part le niveau d'intensité de la perception visuelle. Ainsi, bien que la visibilité de la carrière soit donnée sur un périmètre modélisé, l'intensité de sa perception permet de nuancer l'impact sur le paysage. Ici, elle est représentée en pourcentage de surface visible, ce qui permet d'apprécier différentes nuances d'impacts.

Dans le cas de la carrière de Rennes-sur-Loue, la modélisation montre que les secteurs de visibilité potentielle sont circonscrits par les reliefs, avec toutefois quelques échappées visuelles au sud du secteur d'étude, en particulier vers les communes de Mouchard et de Port-Lesney. Le caractère ouvert de la vallée permet l'existence d'une zone de visibilité continue s'étendant jusqu'au nord du faisceau, quasiment jusqu'à Quingey.

Les visuels théoriques permis ne sont que partiels. Ils englobent toutefois de nombreux enjeux, à la fois résidentiels (nombreuses zones d'habitations concernées), ainsi que des axes de communication, dont une route nationale, des itinéraires touristiques importants, et quelques éléments patrimoniaux protégés du territoire communal de Rennes-sur-Loue.

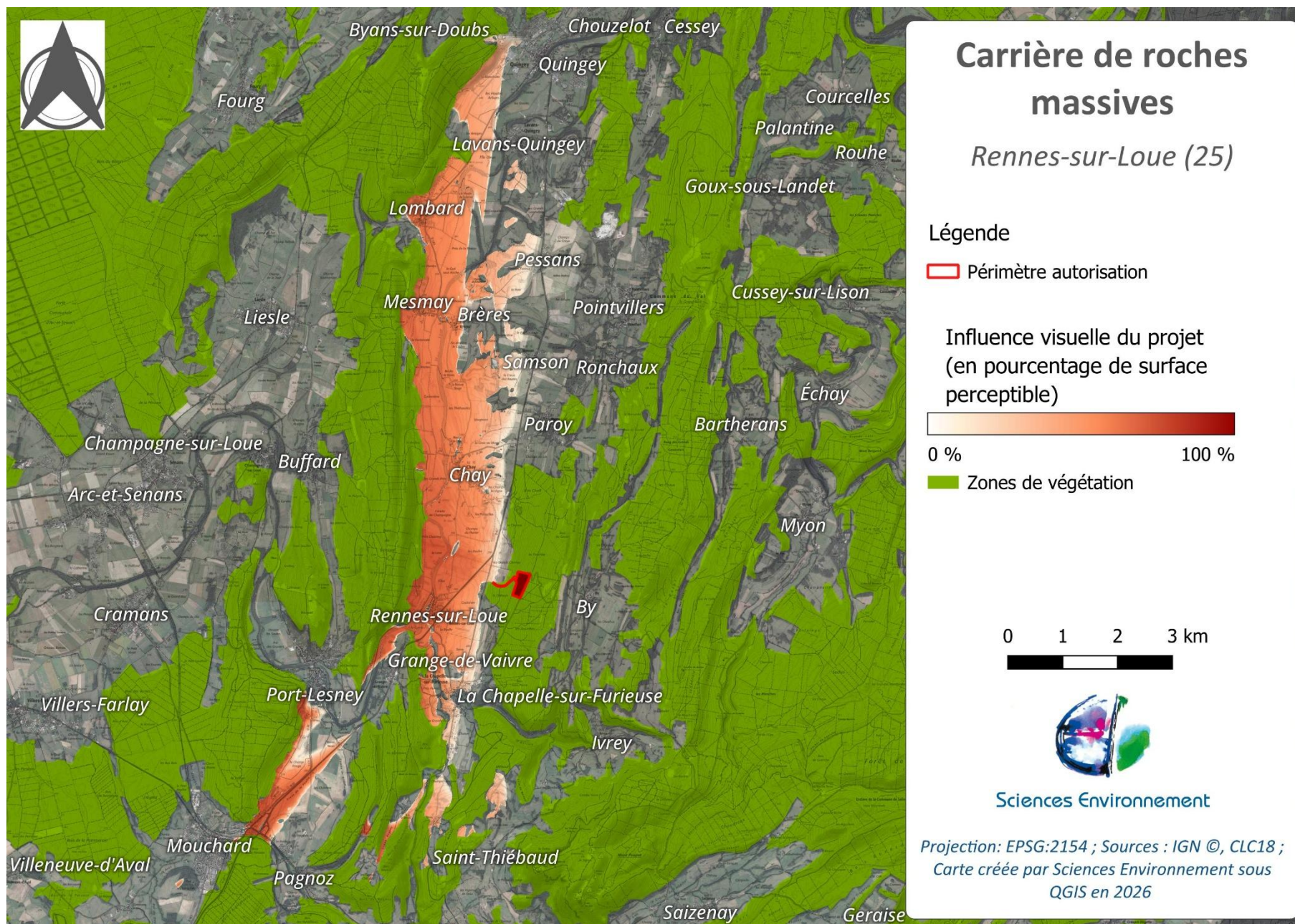


Figure 8 : Influence visuelle théorique de la carrière de Rennes-sur-Loue

1.3.1. Etudes de terrain

Il est important de rappeler que le site d'étude est déjà exploité, et que la carrière est d'ores-et-déjà perceptible dans le paysage local.

1.3.1.1. Visibilité depuis les zones résidentielles

Selon la modélisation, des perceptions partielles sont permises depuis plusieurs zones résidentielles du secteur d'étude, dont les bourgs de Rennes-sur-Loue, La Chapelle-sur-Furieuse, Port-Lesney, Brères, Mesmay, Lombard, Mouchard, ainsi que les lieux-dits de Vaulgrenant, St-Benoît et Onay.

La plupart des zones résidentielles sont identifiables depuis la partie haute de la carrière. Souvent ces communes sont en partie boisées, ce qui restreint les zones de visibilité de la carrière.

La carrière est perceptible depuis la **commune de Rennes-sur-Loue** : le front de taille supérieur à l'ouest et au nord de l'emprise d'autorisation est visible, la couleur de la roche nue tranchant par rapport à la forêt (vues n°11 et 12 en **Figure 9**). Les perceptions sont plus nombreuses pour le secteur résidentiel à l'est de la route nationale, qui est moins végétalisé, donc comptant moins d'écrans visuels. Pour la partie ouest de la commune, seuls les abords du château sont concernés.

Les perceptions sont ponctuelles depuis le nord-ouest de la **commune de la Chapelle-sur-Furieuse**, en raison de la présence d'une végétation arborée et d'un habitat plus denses, qui jouent le rôle d'écrans visuels. Lorsque la carrière est visible (ce qui demeure très ponctuel à l'échelle de la commune), la perception de celle-ci est éloignée et très fragmentaire, car se limitant aux terrains situés au-dessus du front de taille, au nord de l'emprise d'autorisation actuelle (vue n°13 en **Figure 9**, page 15).

Les perceptions sont variables depuis la **commune de Chay**. A l'est du village sa présence n'est trahie que par une discontinuité du couvert végétal sur le coteau de la vallée (vue n°14 en **Figure 10**, page 16). Mais le front de taille oriental devient rapidement perceptible en progressant vers l'ouest (vues n°15 à 17 en **Figure 10**). La perception demeure fragmentaire et éloignée. De plus, à l'exception des résidences situées le long de la route de Brères au nord de la commune, la présence d'arbres à proximité des habitations participe à limiter localement la perception de la carrière dans le paysage.

Depuis la **commune de Brères** la perception de la carrière est possible, mais surtout réservée à un œil averti car l'exploitation se fond plus facilement dans le paysage (vue n°18 en **Figure 11**, page 17). De surcroît, la perception est lointaine est partielle lorsqu'elle est possible.

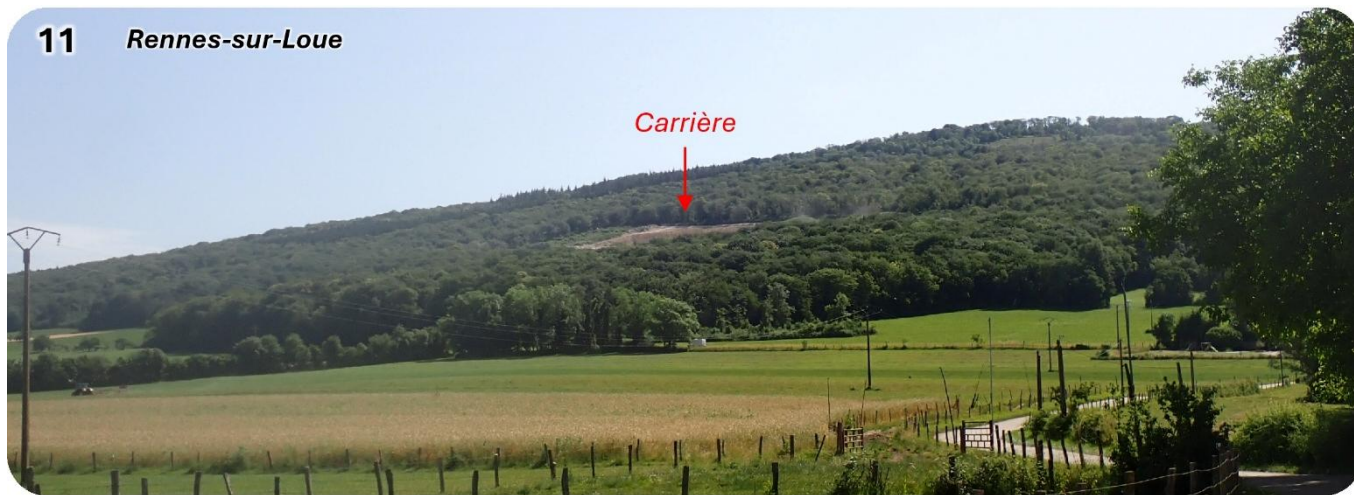
Depuis **les communes de Mesmay et de Lombard** la couleur du sommet du front de taille permet une distinction plus nette de l'exploitation au sein de la forêt (vue n°19 à 21 en **Figure 11**). Cependant la perception est lointaine (voire très lointaine dans le cas de la commune de Lombard) et très partielle depuis ces secteurs.

Depuis le **hameau de Onay**, au sud de la commune de la Chapelle-sur-Furieuse, seule une discontinuité peut être observée dans le couvert végétal. La carrière elle-même n'est pas visible (vue n°22 en **Figure 12**, page 18).

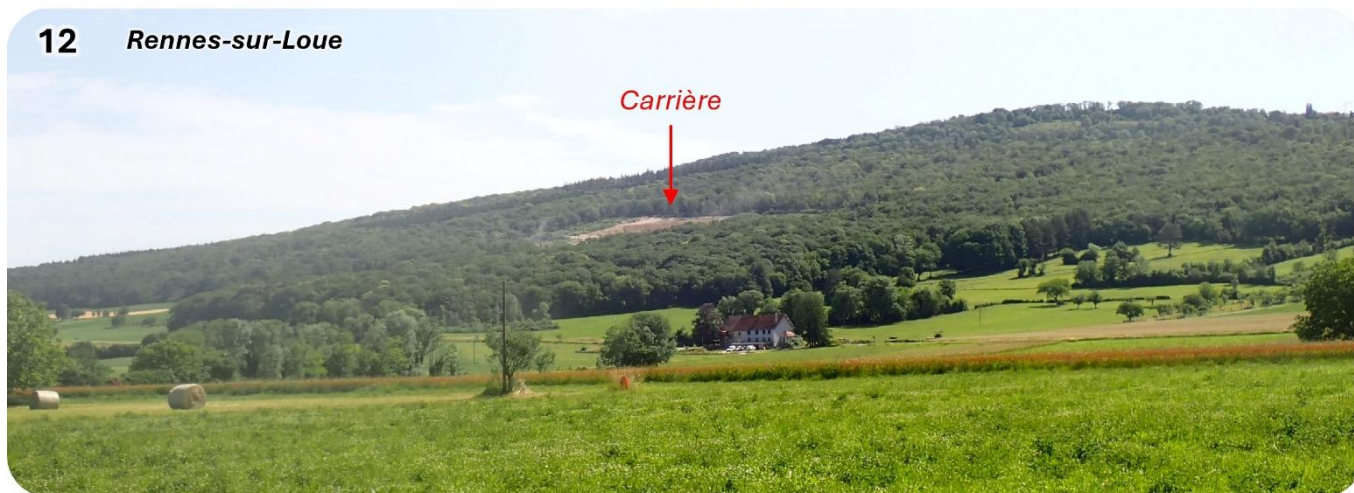
Depuis le **hameau de Vaulgrenant**, à Pagnoz, la partie nord de la carrière est visible (vue n°23 en **Figure 12**). L'élévation du lieu-dit permet une perception d'une partie du carreau de la carrière, en plus du front de taille septentrional. Cependant la partie sud de l'exploitation reste occultée par la forêt entourant le site. De plus, les abords du lieu-dit de Vaulgrenant étant très boisés, les perceptions de la carrière ne sont que partiels.

Enfin, depuis le secteur est de la **ville de Mouchard**, la partie nord de la carrière est également perceptible, de manière lointaine et fragmentaire (vue n°24 en **Figure 12**).

11 Rennes-sur-Loue



12 Rennes-sur-Loue



13 La Chapelle-sur-Furieuse

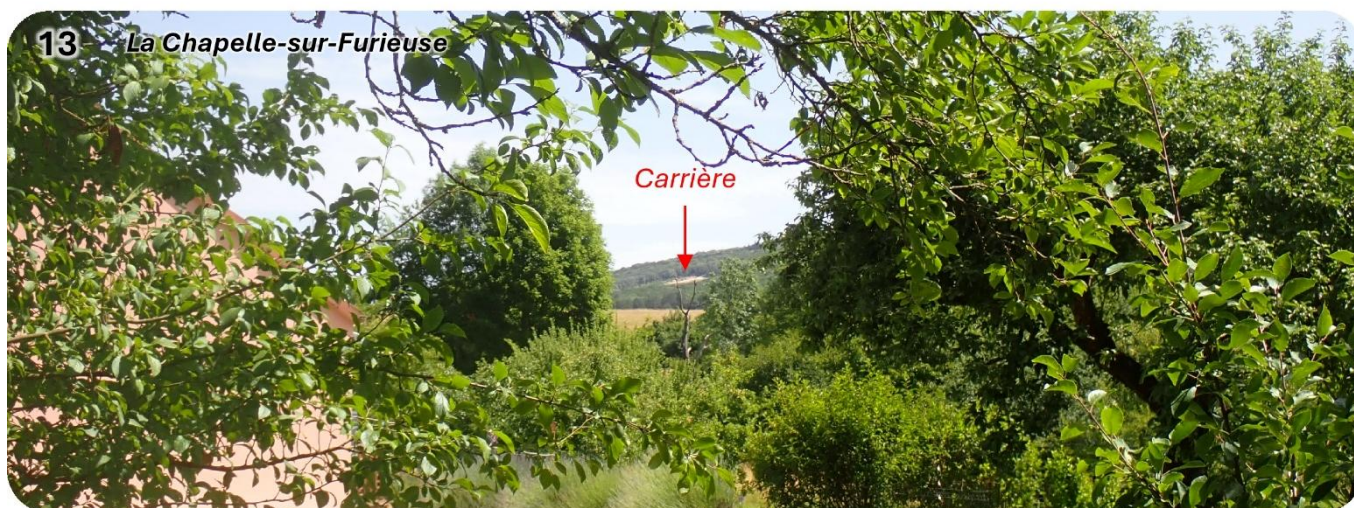


Figure 9 : Vues sur la carrière de Rennes-sur-Loue depuis les zones résidentielles - Planche photographique n°1

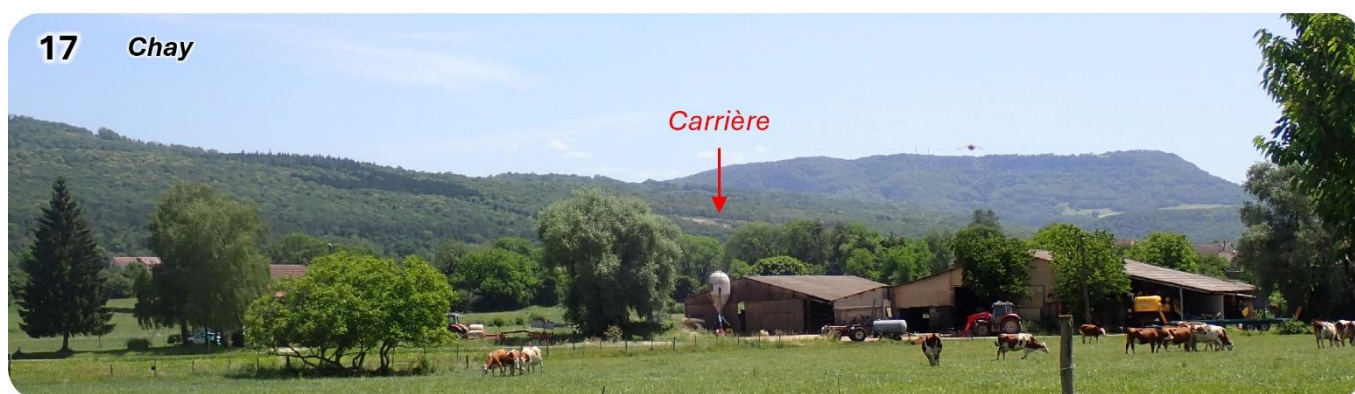
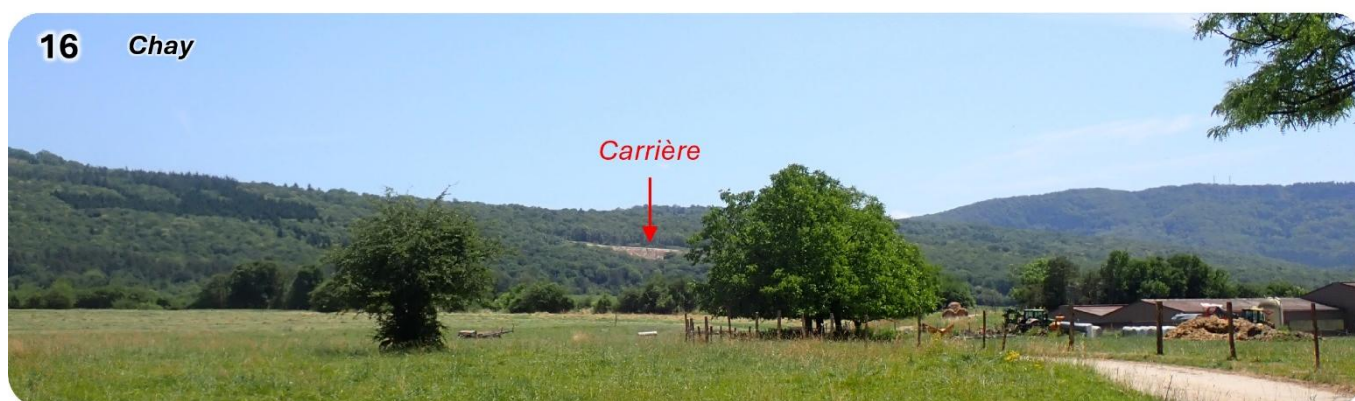
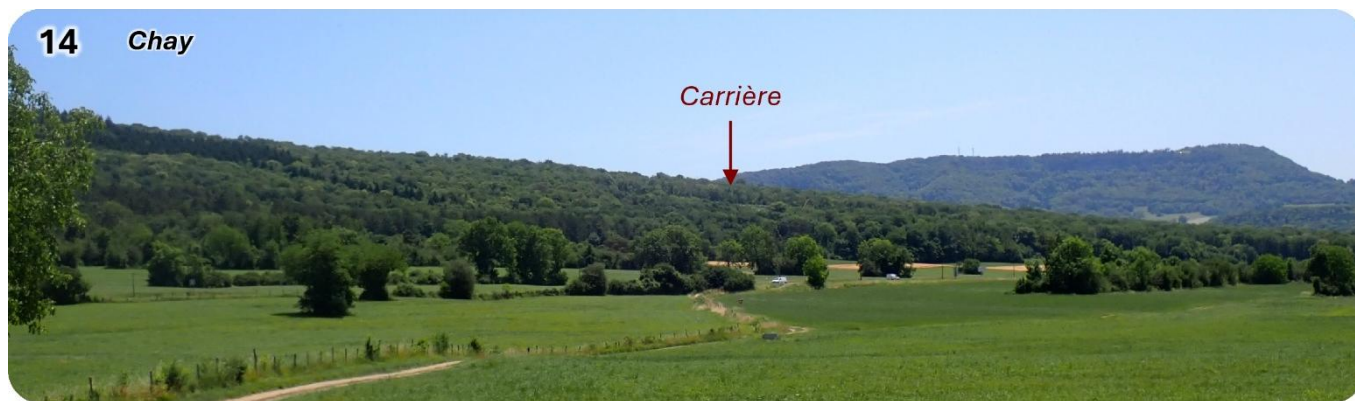
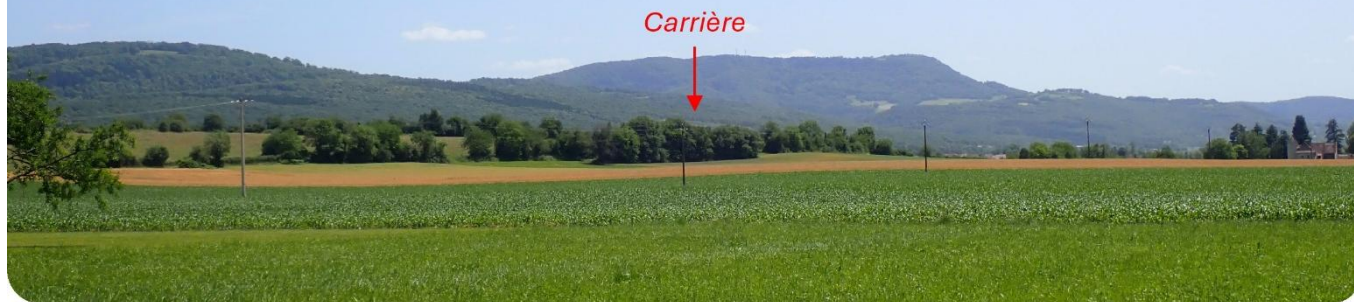
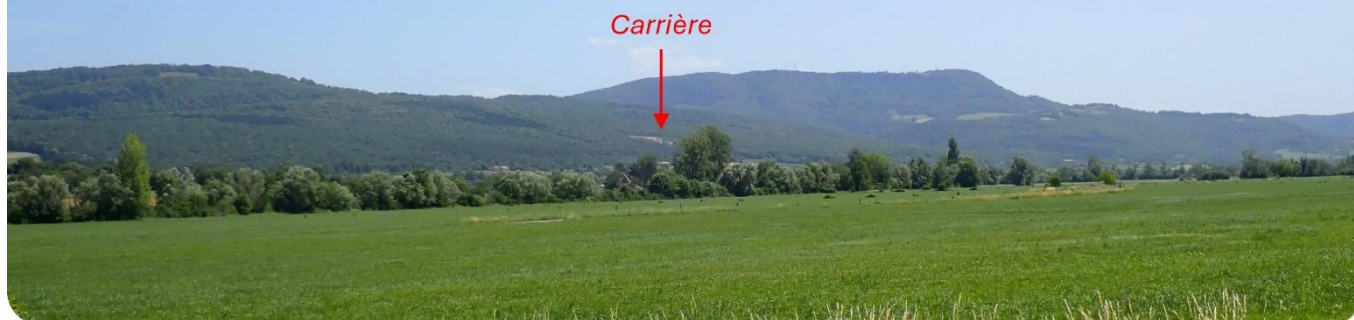


Figure 10 : Vues sur la carrière de Rennes-sur-Loue depuis les zones résidentielles - Planche photographique n°2

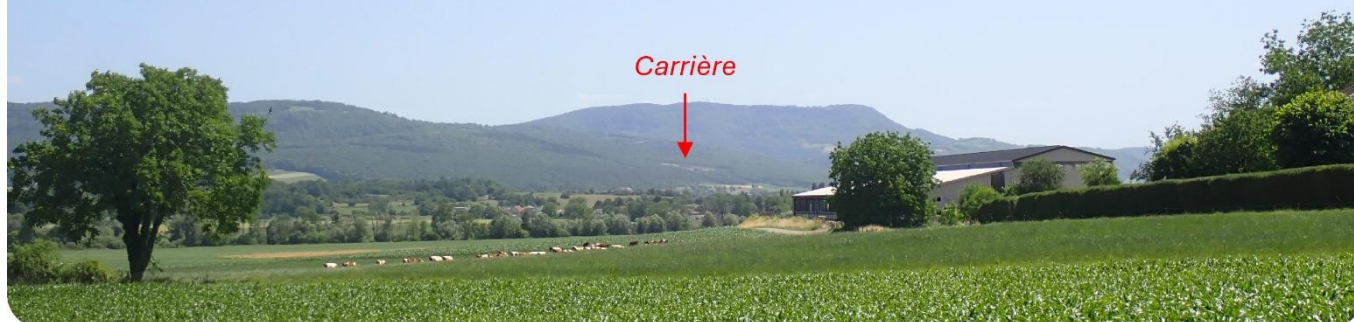
18 Brères



19 Mesmay



20 Lombard



21 Lombard



Figure 11 : Vues sur la carrière de Rennes-sur-Loue depuis les zones résidentielles - Planche photographique n°3



Figure 12 : Vues sur la carrière de Rennes-sur-Loue depuis les zones résidentielles - Planche photographique n°4

1.3.1.2. Visibilité depuis les voies de communication principales

La route la plus proche de la carrière est la départementale D3, qui longe la limite orientale de l'emprise d'autorisation. A l'heure actuelle, la route départementale et la zone décapée de l'emprise d'autorisation sont séparées par une bande arborée d'une vingtaine de mètres d'épaisseur. En l'état (et en conditions estivales) la zone exploitée de l'emprise d'autorisation n'est pas perceptible depuis la route départementale D3 (vues n°25 et 26 en **Figure 13**, page 20), et vice-versa. Toutefois le défrichement du boisement oriental ouvrira localement le paysage de la RD3 vers la vallée de la Loue, et la carrière deviendra visible au premier plan.

L'axe principal du secteur d'étude est la **route nationale RN 81**. La modélisation d'influence visuelle de la carrière et les constats de terrain indiquent deux tronçons depuis laquelle la carrière est visible. Le premier s'étend de l'embranchement de la route nationale avec la RD 463 jusqu'aux abords du bourg de Rennes-sur-Loue, tandis que le second concerne un tronçon s'étendant du lieu-dit Maison Neuve au Bois de la Pérouse (à Mouchard).

Le premier segment permet un visuel mobile mais prolongé sur l'exploitation pour tout observateur évoluant vers la carrière aux abords de Rennes-sur-Loue. Au niveau de la commune il est possible de percevoir la partie haute de la carrière, son front de taille clair tranche au sein de la forêt qui l'entoure (vue n° 28 en **Figure 14**, page 21). Toutefois, le visuel se « ferme » progressivement et à quelques centaines de mètres de l'embranchement avec la RD 463, seule une discontinuité est perceptible dans le couvert forestier (vue n°27 en **Figure 13**, page 20).

Le second segment, également orienté vers la carrière, ne permet toutefois qu'un visuel partiel et éloigné, voire lointain (vue n° 29 en **Figure 14**, page 21).

La route départementale RD 463 est le second axe le plus fréquenté du secteur d'étude, mais ne permet pas d'apercevoir la carrière elle-même ; seule une discontinuité du couvert végétal peut être perçue depuis le tronçon de route d'environ 700 m au nord de La Chapelle-sur-Furieuse. Depuis la commune elle-même l'exploitation n'est pas perceptible, contrairement à ce que la modélisation indique (vue n°31 en **Figure 15**, page 22).

Des visuels sont également permis depuis d'autres axes routiers comme sur la RD 48 à l'entrée sud de la commune de Port-Lesney (vue n°30 en **Figure 14**, page 21), la D15E3 au nord de Brères et de Mesmay et la RD17 entre Lombard et Quingey). Dans le premiers cas le visuel est local, partiel, éloigné et situé hors du champ de vision de l'utilisateur de la route. Concernant les tronçons de routes départementales RD153E3 et RD17, bien que les tronçons concernés soient plus conséquents, les visuels permis demeurent lointains, et réservés à des yeux avertis.



Figure 13 : Vues sur la carrière de Rennes-sur-Loue depuis les axes routiers principaux - Planche photographique n°1

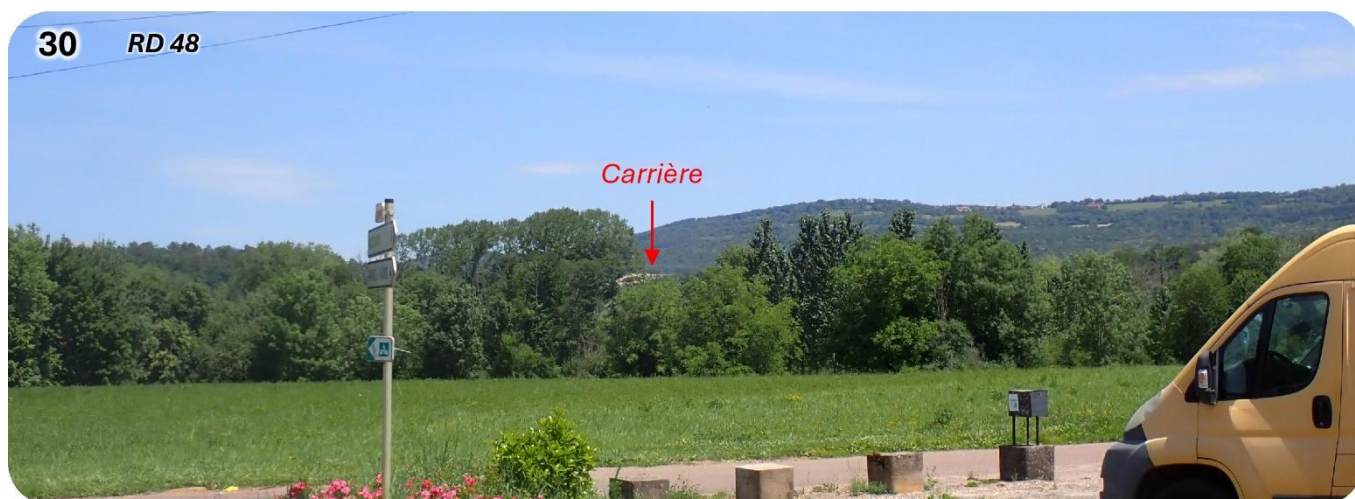
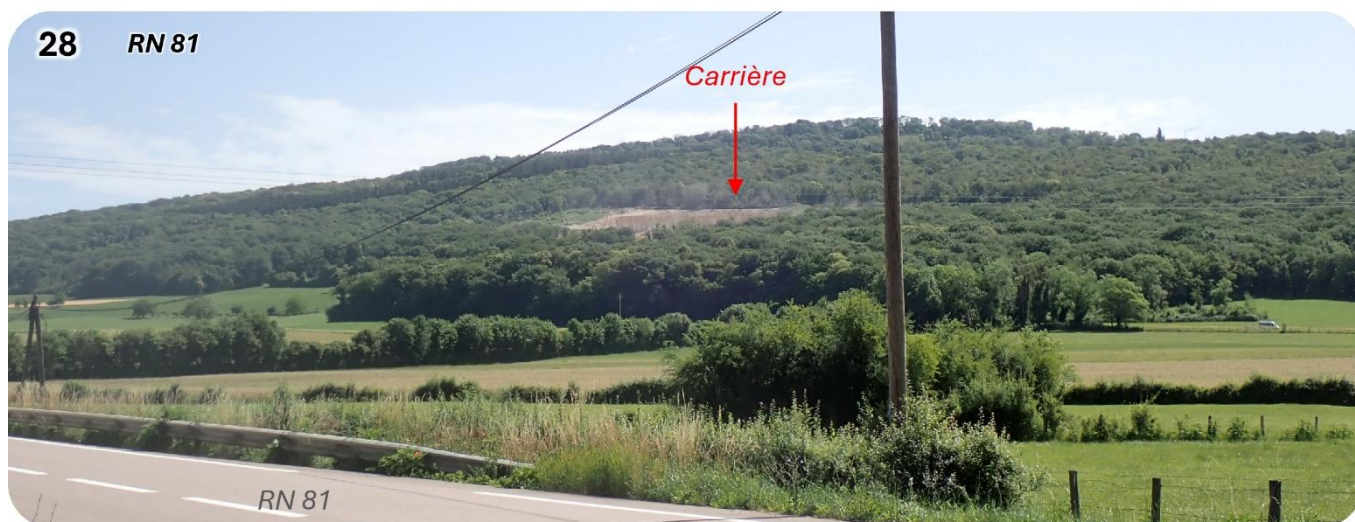


Figure 14 : Vues sur la carrière de Rennes-sur-Loue depuis les axes routiers principaux - Planche photographique n°2



Figure 15 : Vues sur la carrière de Rennes-sur-Loue depuis les axes routiers principaux - Planche photographique n°3

1.3.1.3. Perception depuis les principaux éléments touristiques du secteur

En dehors des éventuels éléments patrimoniaux et culturels susceptibles de présenter un intérêt touristique, le secteur d'étude compte de nombreux itinéraires de randonnée. Deux se distinguent par leur importance, à savoir le sentier de Grande Randonnée GR 59 (nommée « l'Echappée Jurassienne ») compris entre Grange-de-Vaivre et Onay, et la voie verte dite « Voie des Salines », de Mouchard à Port-Lesney.

Le segment de **sentier de Grande Randonnée GR59** compris entre Grange-de-Vaivre et Rennes-sur-Loue offre des visuels localisés en raison de la végétation présente (vue n°32 en **Figure 16**, page 23). Au sud de la commune de Rennes-sur-Loue, au contraire, le parcours est situé dans un espace plus ouvert et propice à la visualisation de la carrière (vue n°33 en **Figure 16**).

Dans les deux cas, la vue permise est plutôt éloignée et partielle, la partie supérieure de la carrière (hauts des fronts de taille Nord et Est, et terrains sus-jacents) se distingue parmi le couvert forestier.

Rappelons enfin qu'en dehors d'une discontinuité dans le couvert forestier, aucune perception de la carrière n'est permise depuis le hameau de Onay, contrairement à ce qu'indiquait la modélisation.

Des visuels sont également permis depuis la Voie verte, entre les communes de Mouchard et de Port-Lesney. Le tronçon longeant la route nationale RN 81 est le plus favorable à sa perception, car orienté vers celle-ci et globalement exempt d'écrans visuels. Rappelons qu'un visuel est ponctuellement permis depuis l'entrée sud du bourg de Port-Lesney. Les visuels demeurent cependant éloignés à lointains, et se limitent à la partie supérieure de la carrière (vue n°34 en **Figure 16**, vues n° 29 et 30 en **Figure 14**, page 21).

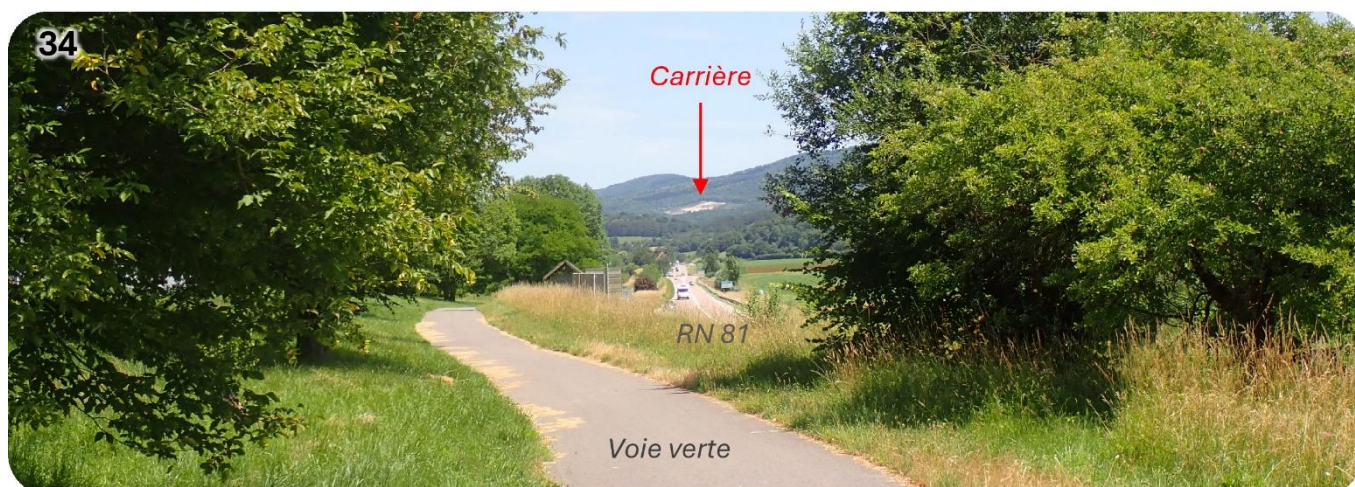
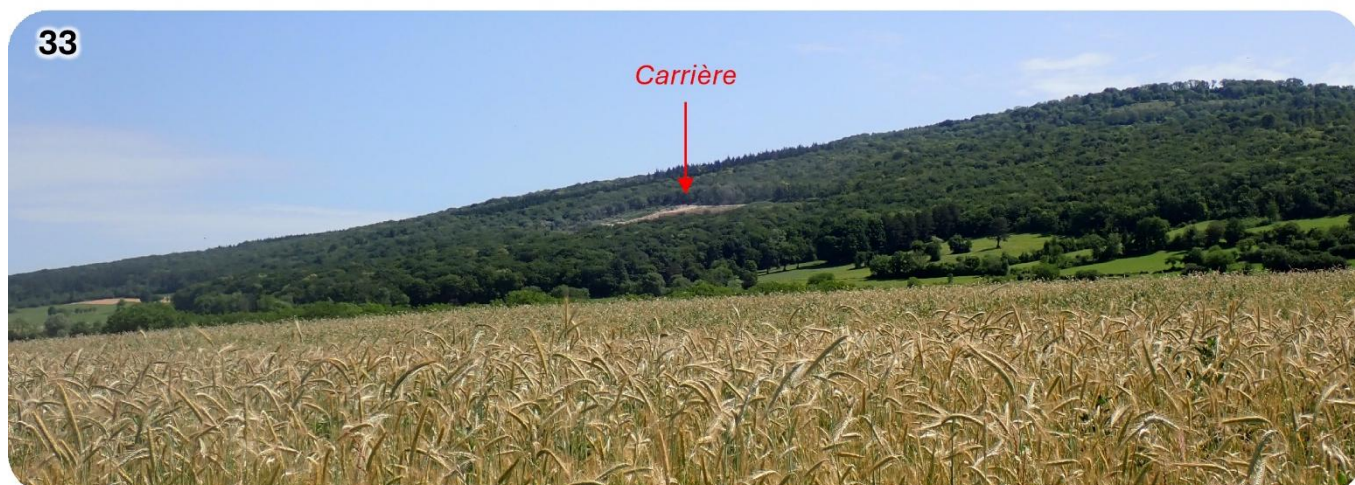
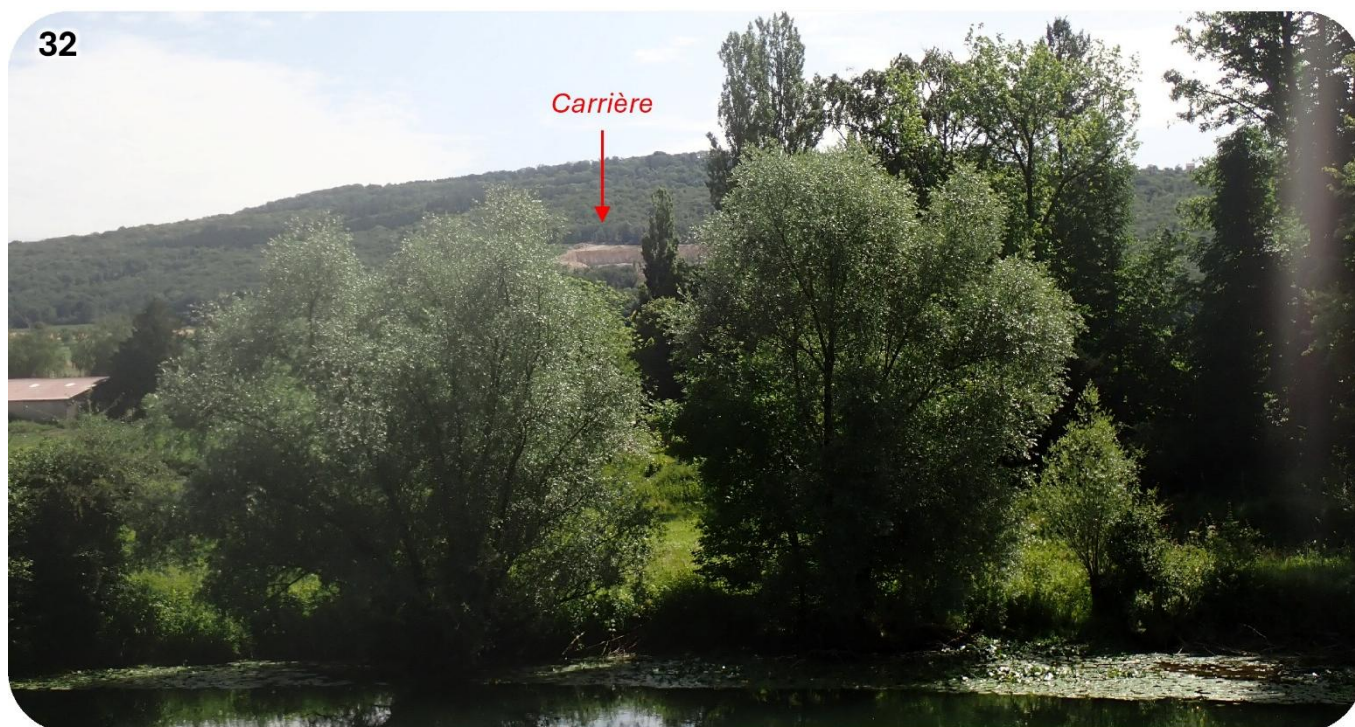


Figure 16 : Vues sur la carrière de Rennes-sur-Loue depuis les itinéraires touristiques principaux

1.3.1.4. Perception depuis les principaux éléments touristiques du secteur

Parmi les éléments patrimoniaux du secteur d'étude, certains sont compris au sein des zones de visibilité modélisées :

- Le château de Rennes-sur-Loue (monument historique partiellement inscrit) ;
- Le site inscrit de « La Loue et ses rives à Rennes-sur-Loue ».

Situé au nord du bourg de Rennes-sur-Loue, le château de Rennes-sur-Loue est visible depuis la carrière, à la fois depuis la partie supérieure du front de taille (figure ci-dessous), mais également ponctuellement depuis la partie basse de l'exploitation (vue n°3 en page 8).

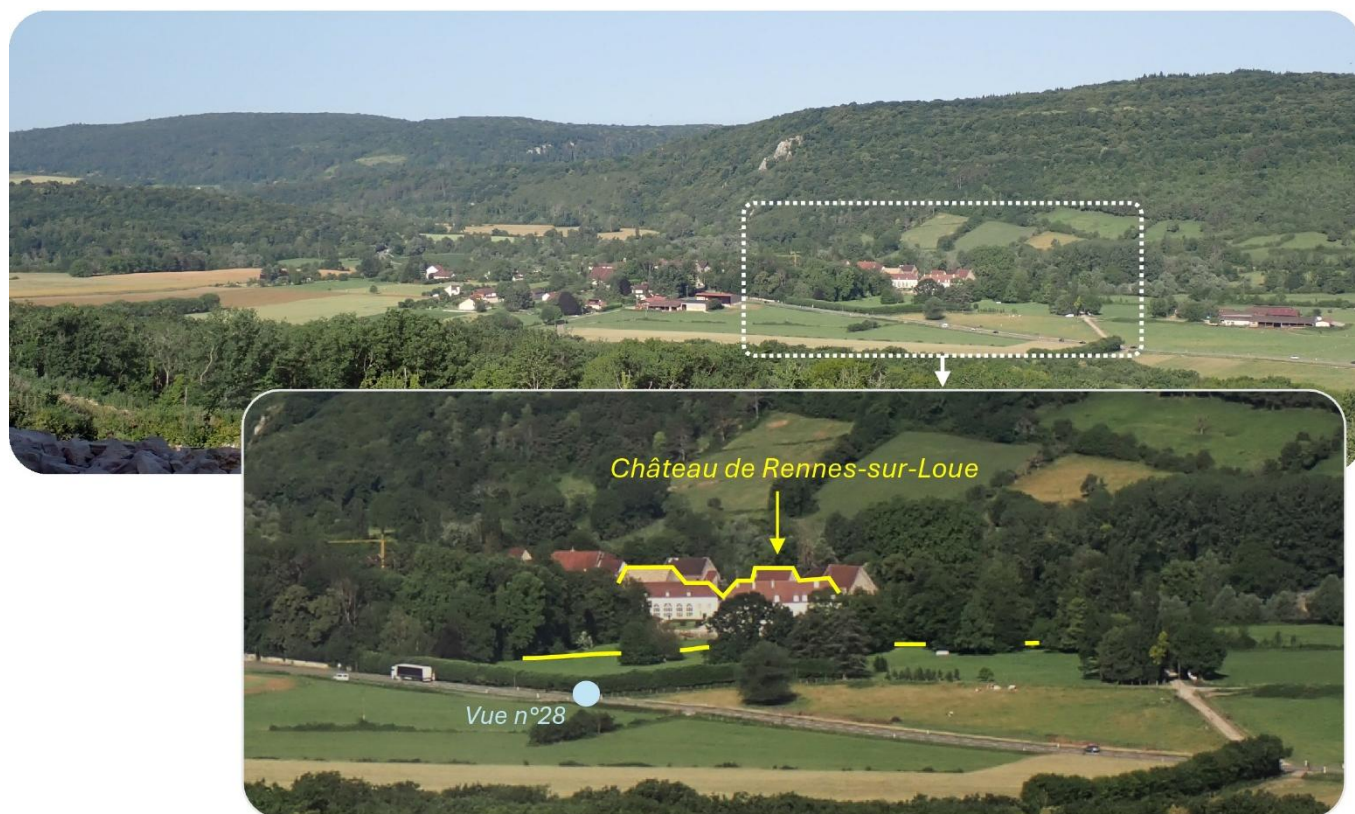


Figure 17 : Le château de Rennes-sur-Loue depuis la partie supérieure de la carrière

La perception de la carrière permise depuis le château et ses jardins est localement gênée par les arbres entourant la propriété. Dans le cas contraire peuvent être perçus les fronts de taille est et nord, les terrains sus-jacents, et une fraction de la partie basse de la carrière, où la ceinture végétale présente une trouée. La perception est proche de celle présentée sur la prise de vue n°28 (**Figure 14** en page 21).

Notons enfin que la configuration du secteur d'étude est peu favorable aux situations de covisibilité entre le château et la carrière.

A proximité du château se trouve le site inscrit de « La Loue et ses rives à Rennes-sur-Loue ». Celui-ci offre des visuels ponctuels sur la carrière, notamment depuis le sentier GR 59 (exemple de la vue n°32 en **Figure 16**, page 23). Cependant de nombreux éléments occultent la carrière depuis ce site, notamment la végétation arborée et les éléments bâtis du bourg de Rennes-sur-Loue.

1.3.2. Conclusion sur la perception visuelle

La carrière de Rennes-sur-Loue est située sur le flanc oriental de la vallée de la Loue, et jouit d'une position en surplomb par rapport à celle-ci. Cette position favorise sa perception depuis le côté opposé de la vallée. L'étude paysagère présentée ci-dessus a montré que la carrière est perceptible depuis des secteurs situés du nord au sud-sud-ouest de celle-ci.

Le relief du secteur d'étude, complété par la végétation qui entoure l'exploitation, restreint toutefois les zones de visibilité à la vallée de la Loue, de la commune de Lombard au Nord à celle de la Chapelle-sur-Furieuse au Sud-Sud-Ouest, avec une échappée visuelle jusqu'à la ville de Mouchard.

La carrière est d'ores-et-déjà perceptible depuis de nombreux éléments à enjeux du secteur d'étude tels que des zones résidentielles, des axes de communication majeurs, des itinéraires touristiques et quelques monuments patrimoniaux.

Dans la grande majorité des cas, la perception est partielle, se limitant à la partie supérieure de la carrière (hauts des fronts de taille et terrains sus-jacents). Notons que la couleur de la roche à nu contraste significativement au sein du boisement qui peuple le coteau, ce qui rend la perception plus aisée. La perception du carreau est très rare mais est ponctuellement possible.

Concernant les milieux résidentiels, la carrière est ainsi visible depuis certaines résidences des communes de Rennes-sur-Loue et de Chay, qui sont les bourgs les plus proches de la carrière. Il s'agit ici des secteurs habités permettant les visuels les plus importants. Les visuels restent toutefois relativement éloignés et partiels, se limitant à la partie supérieure de la carrière.

Des visuels plus lointains sont également permis depuis les bourgs de Mesmay, de Brères, de Lombard et de Mouchard.

Enfin, des visuels ponctuels et éloignés voire lointains peuvent être constatés au nord de la commune de la Chapelle-sur-Furieuse et depuis le lieu-dit de Vaulgrenant.

Les autres zones habitées du secteur ne permettent aucune perception de la carrière.

Concernant les axes routiers principaux, la carrière est principalement visible depuis la route nationale N 83, des abords de Rennes-sur-Loue jusqu'à la commune de Mouchard. L'axe routier est orienté vers la carrière, ce qui favorise la perception de cette dernière. Les visuels peuvent être lointains (Mouchard) à relativement rapprochés (Rennes-sur-Loue), avec peu d'écrans visuels. La perception se limite à la partie supérieure de l'exploitation (hauts des fronts de taille et terrains sus-jacents).

La route départementale D3 présente également un enjeu. Une section de celle-ci longe la limite orientale de l'emprise d'autorisation. A l'heure actuelle l'exploitation n'est pas visible en raison de la présence d'une bande arborée au bord de l'emprise d'autorisation. La suppression de celle-ci aurait un impact local mais significatif sur un segment d'environ 550 m de route départementale RD3, en dévoilant la vallée de la Loue, ainsi que l'exploitation au premier plan. La perception serait immédiate, mais demeurerait temporaire compte tenu du caractère mobile des usagers de la route.

D'autres tronçons présentent de faibles enjeux paysagers en raison des courts linéaires concernés, de la position de la carrière (hors du champ visuel de l'usager de la route) et/ou d'un éloignement important.

Concernant les éléments touristiques, l'élément le plus sensible est le sentier de Grande Randonnée de l'Echappée Jurassienne (GR 59) dont un tronçon compris entre Rennes-sur-Loue et La Chapelle-sur-Furieuse permet un visuel en l'absence d'écrans visuels. La perception est relativement éloignée et demeure partielle. Le tronçon de la voie verte dite « Voie des Salines » qui longe la route nationale au nord-est de Mouchard permet également un visuel lointain et partiel, sans obstacles intermédiaires.

Enfin, l'élément patrimonial le plus sensible est le monument historique inscrit du Château de Rennes-sur-loue, qui permet un visuel partiel sur la carrière depuis certains bâtiments et une partie de ses jardins. Situé juste derrière, le site inscrit de « La Loue et ses rives à Rennes-sur-Loue » ne permet que des perceptions ponctuelles de l'exploitation.

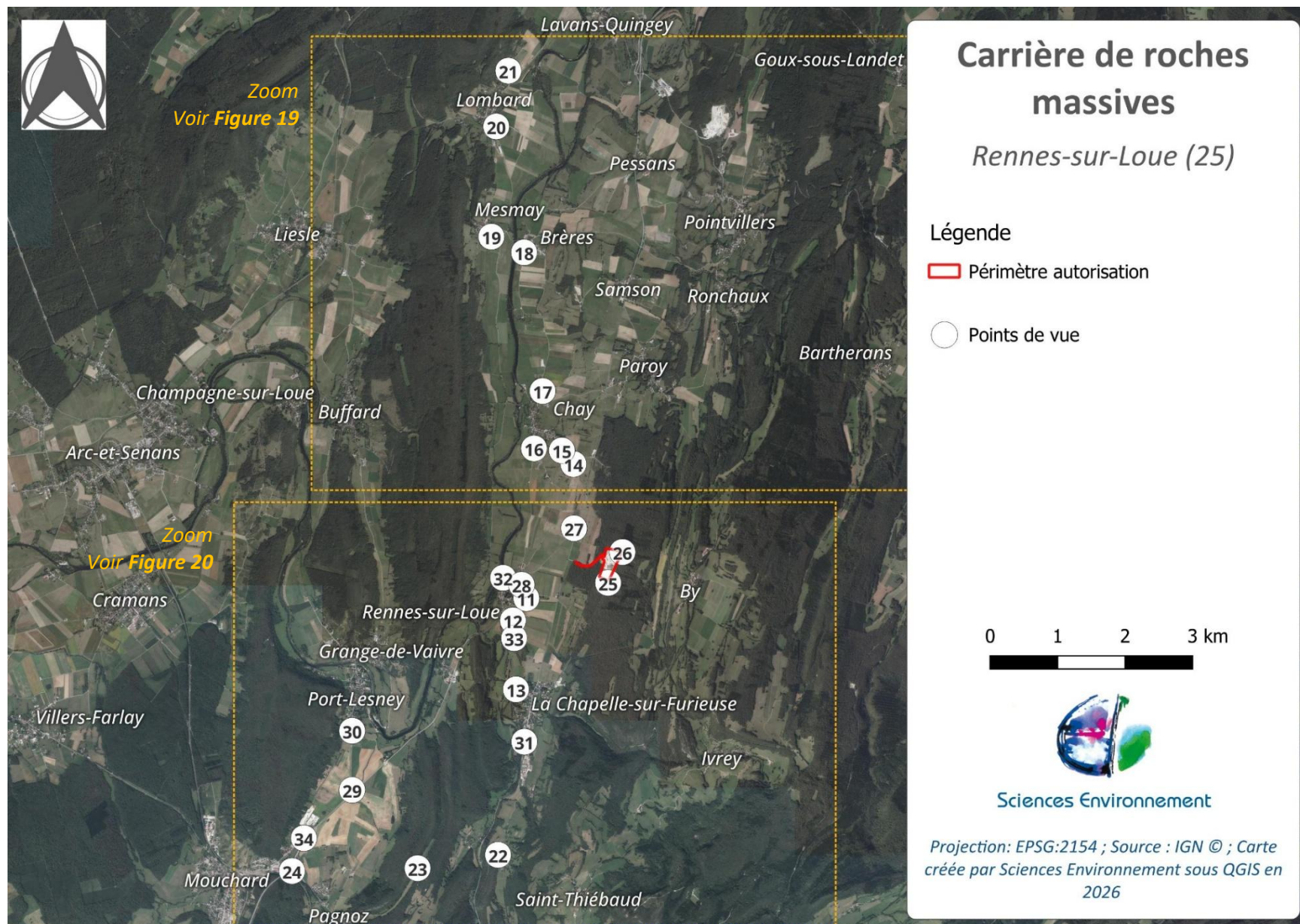


Figure 18 : Localisation des points de vue à l'échelle du secteur d'étude

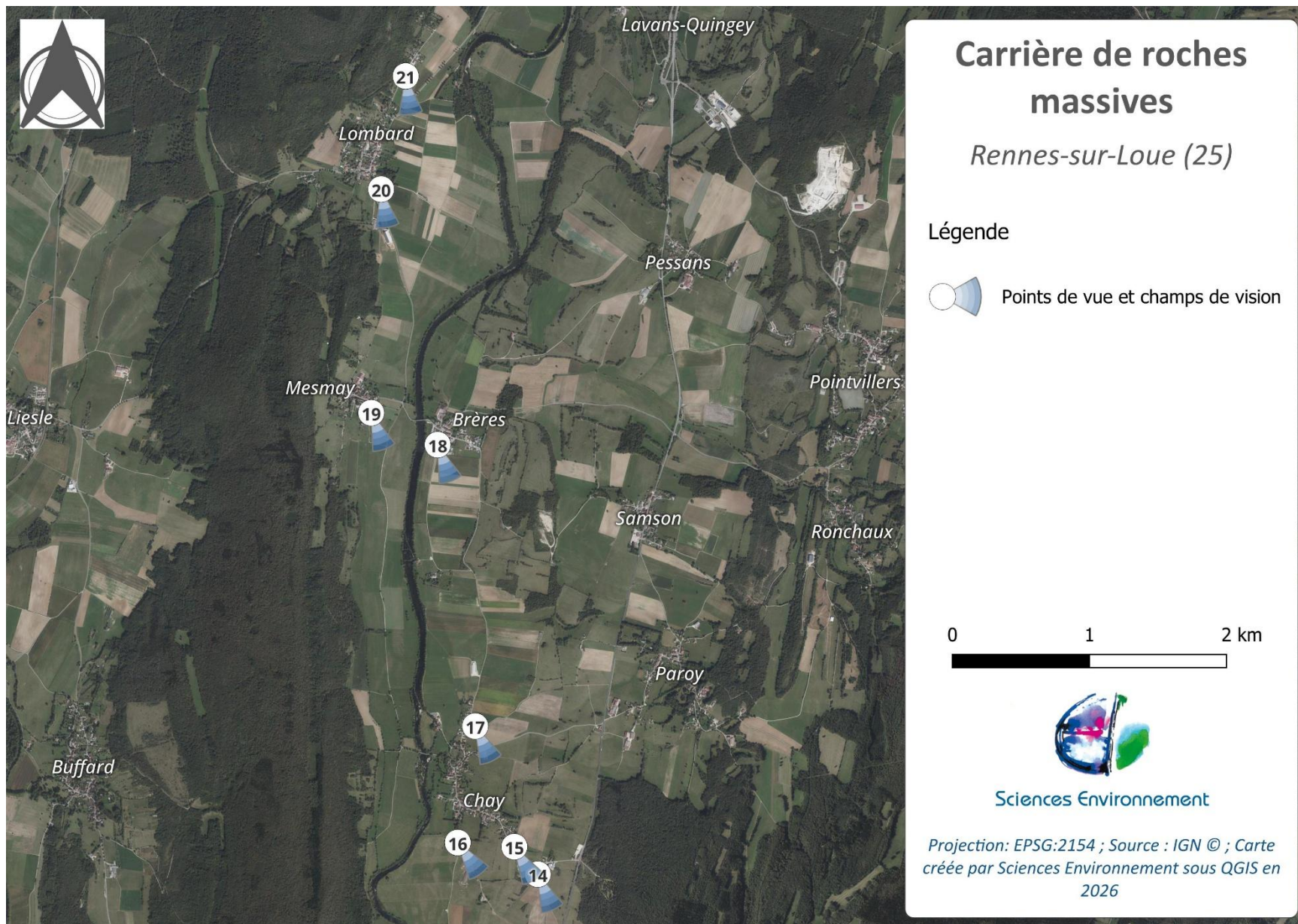


Figure 19 : Localisation des points de vue – Zoom sur la moitié nord du secteur d'étude

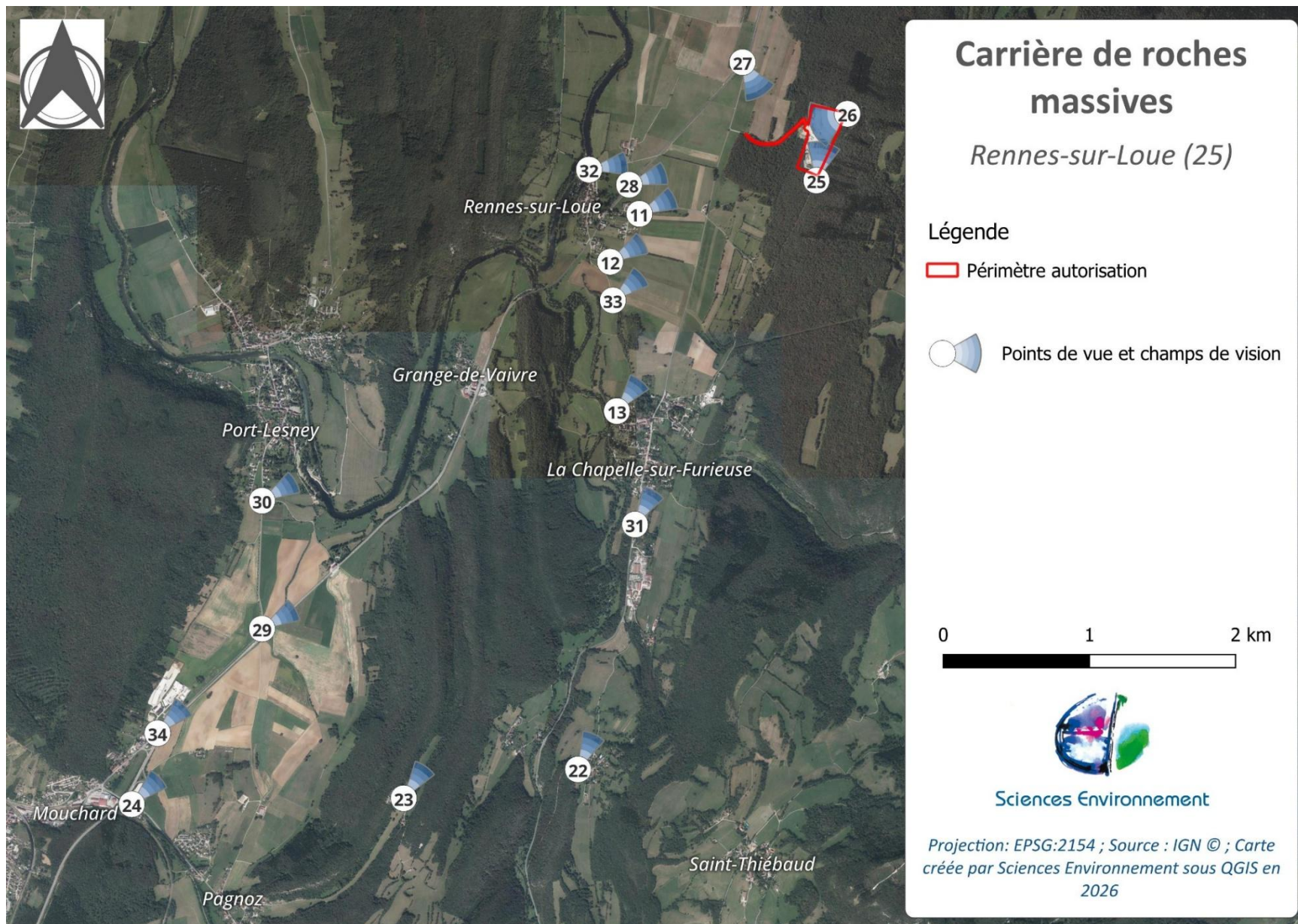
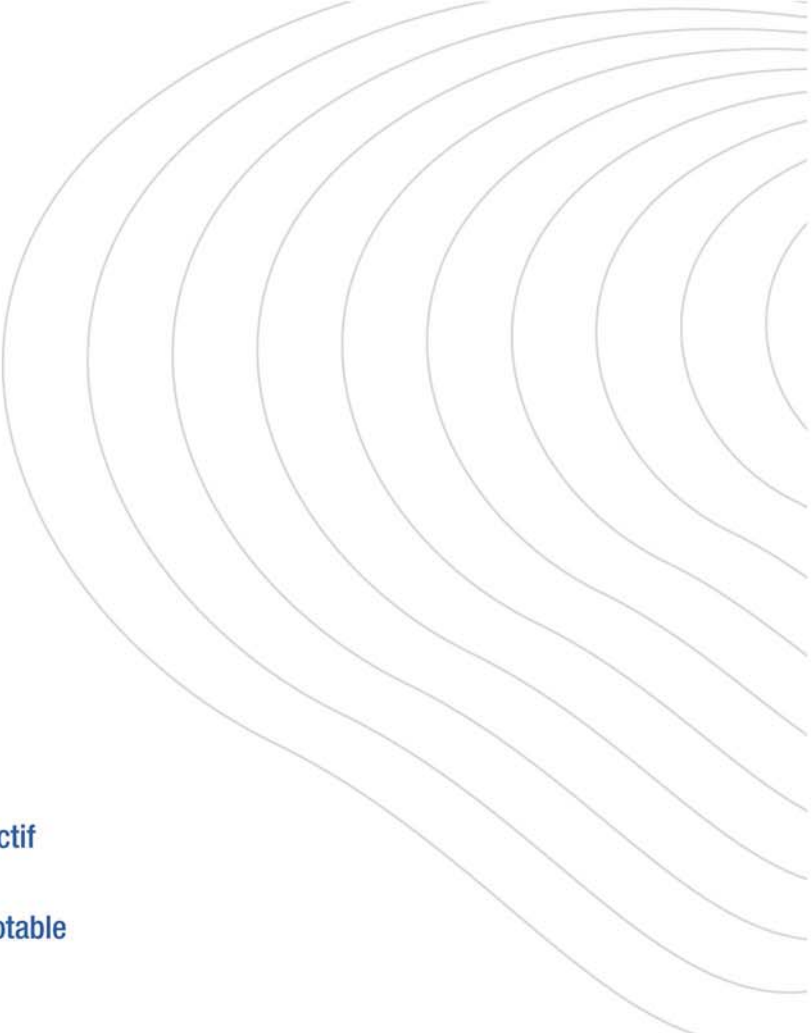


Figure 20 : Localisation des points de vue – Zoom sur la moitié sud du secteur d'étude

- 
-  Énergies renouvelables
 -  Aménagement et environnement
 -  Déchets, Diagnostics de pollution
 -  Carrières, Installations classées
 -  Milieu naturel
 -  Hydrogéologie
 -  Eaux superficielles
 -  Assainissement collectif et non collectif
 -  Maîtrise d'œuvre et réseaux d'eau potable



Sciences Environnement

Agence de Clermont-Ferrand
5 bis allée des roseaux
63200 Riom
Tél. +33 (0)4 73 38 84 73
Fax +33 (0)3 81 80 01 08
clermont-ferrand@sciences-environnement.fr

Agence de Besançon et Siège social
6 boulevard Diderot
25000 Besançon
Tél. +33 (0)3 81 53 02 60
Fax +33 (0)3 81 80 01 08
besancon@sciences-environnement.fr

Agence d'Auxerre
12 rue du stade
89290 Vincelles
Tél. +33 (0)9 67 29 27 28
Fax +33 (0)3 81 80 01 08
auxerre@sciences-environnement.fr

www.sciences-environnement.fr